

L'Isle-Adam labellisée « Ville Active & Sportive »



Remise du Label « Ville active et Sportive »

L'Isle-Adam est lauréate du Label Ville Active & Sportive pour l'édition 2018-2019. Le Label est décerné par le Conseil National des Villes Actives & Sportives, représenté par le Ministère des Sports, l'UNION sport & cycle et l'ANDES.

L'Isle-Adam a été distinguée pour sa politique volontariste promouvant l'activité physique et sportive à destination du plus grand nombre.

Le label « Ville Active & Sportive » vise à valoriser et récompenser les villes et collectivités locales qui :

- proposent une offre d'activités physiques et sportives innovante, de proximité et accessible au plus grand nombre,
- contribuent par ce biais à l'animation et l'attractivité de leur territoire, au renforcement du lien social, au tourisme et au bien-être des concitoyens.

Il est attribué pour une durée de deux ans sur la base de quatre critères :

- la motivation de la candidature,
- la présentation du projet sportif,
- l'état des lieux sportifs du territoire,
- la politique sportive et les initiatives innovantes.

Un label bien mérité, récompensant les investissements et la politique sportive menée par la municipalité depuis de nombreuses années...